# Ville de Riorges

# Délibération du conseil municipal du 7 mai 2015 1.1

#### ADMINISTRATION GENERALE

**INSTALLATION DANS SES FONCTIONS**

**DE CONSEILLERE MUNICIPALE,**

**DE MARTINE LAROCHE-SZYMCZAK,**

**EN REMPLACEMENT DE VERONIQUE DUVERRIERE,**

**DEMISSIONNAIRE**

Monsieur le maire explique qu'à la suite à la démission de Véronique DUVERRIERE, conseillère municipale, (courrier du 9 avril 2015 reçu en mairie le 13 avril), celle-ci doit être remplacée conformément aux dispositions prévues par l'article L 270 du Code électoral qui prévoit notamment : "l*e candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit*."

Martine LAROCHE-SZYMCZAK, domiciliée à Riorges, 98 rue Léon Blum, suivante sur la liste, a été sollicitée et a accepté de siéger au conseil municipal. Elle remplacera donc Véronique DUVERRIERE. Toutes les deux étaient candidates sur la liste "Riorges Passionnément".

**Monsieur le Maire proclame Martine LAROCHE-SZYMCZAK officiellement installée dans ses fonctions de conseillère municipale.**

Le tableau du conseil municipal est en conséquence mis à jour.